

Le puy de Vichatel

Distance

↔ 3.5 km

Durée

🕒 1h15

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +187 m

Balisage

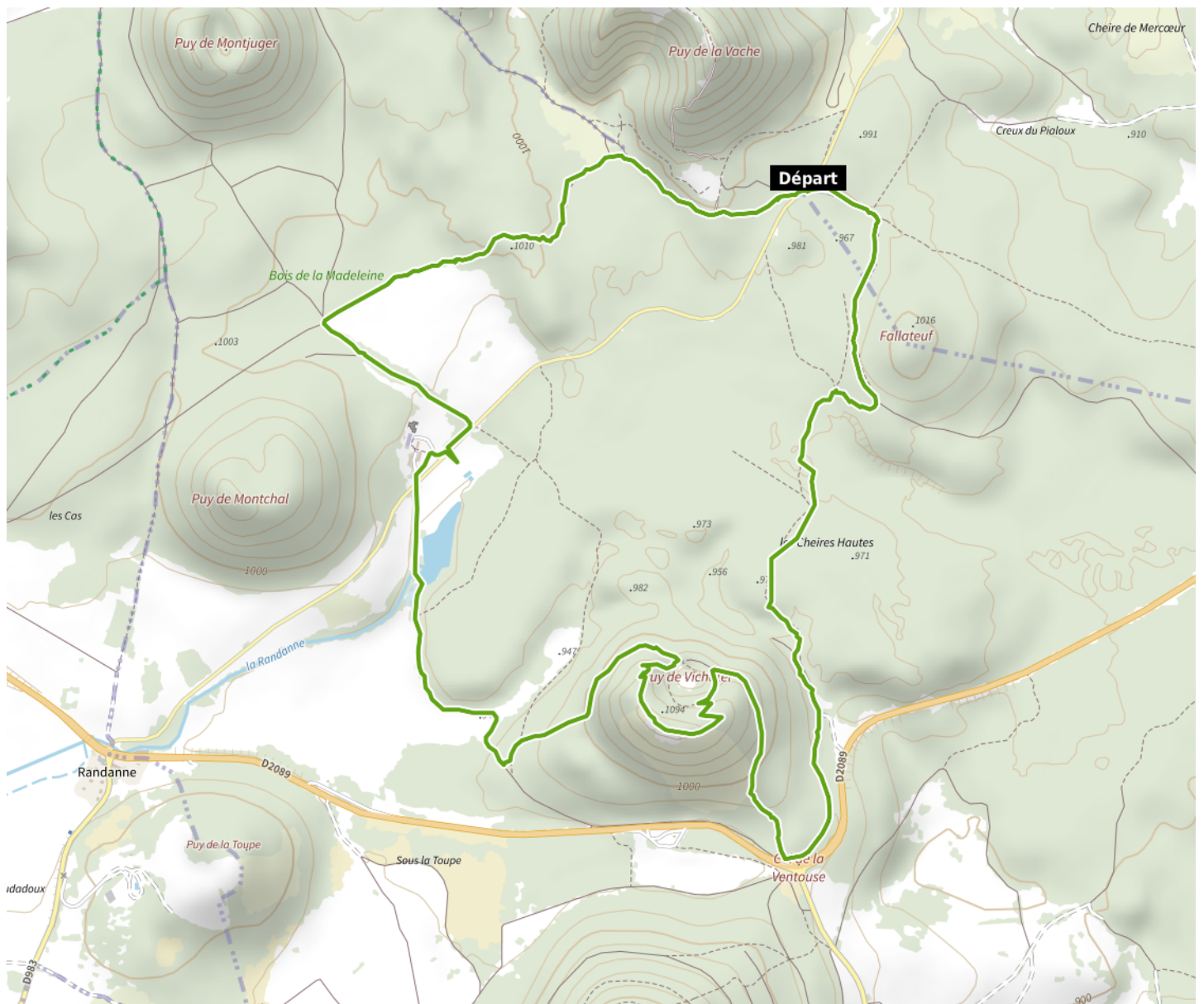
🟦 Bleu



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Aydat

Adresse de départ

Aydat - aire de repos du col de la Ventouse
63970 Aydat

Accès au point de départ

Rejoindre le col de la Ventouse, situé à 20 km au S-O de Clermont Ferrand, par la D2089. Poursuivre 300m sur la D2089 pour trouver sur la gauche parking et panneau de départ sur l'« Aire du col de la Ventouse, Puy de Vichatel ».

Description du parcours

Entre landes et bois cette randonnée plonge le visiteur dans l'univers chaotique d'une cheire volcanique et sa végétation si caractéristique. On peut observer les puys de la Vache et de Lassolas et la grotte de la Ribbe-Haute.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ à proximité des sanitaires, monter l'escalier en rondins, traverser la route (prudence), prendre à gauche le chemin qui longe la route puis pénétrer en sous-bois. Continuer jusqu'à une fourche.

Étape 2 : Aller à droite, puis, plus loin, ignorer la sente à gauche. Monter à flanc du puy de Vichatel (vues sur les puys de Montchal, Pourcharet et Montjuger puis ceux de la Vache et Lassolas). À la clôture, en limite du cratère, poursuivre à droite, direction "accès au sommet", par un sentier aménagé. Franchir un portillon. Au point culminant (vue sur le Sancy, les puys de Combegrasse et Charmont, le lac d'Aydat, les monts du Forez). Amorcer la descente, franchir le portillon à gauche, direction "accès au cratère". Passer un autre portillon et se diriger à droite pour atteindre le dernier portillon. Le franchir et aller jusqu'à l'intersection toute proche.

Étape 3 : Virer à droite et continuer la descente jusqu'à un croisement en T proche de la route. Partir à droite et rejoindre le départ en empruntant le passage pour piétons.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.